

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 12 AOÛT 2024 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Dial Lepage et Danny Roy.

Est absent : Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

### **2024-08-12-01 Ouverture de la séance**

### **2024-08-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### **2024-08-12-03 Adoption du dernier procès-verbal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 soit adopté.

### **2024-08-12-04 Liste des déboursés du mois de juillet**

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 545 000,42 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

### **2024-08-12-05 Correspondance (dons)**

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 8 juillet 2024. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

#### Le Défi Alzheimer 2024

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une commandite de 100 \$ soit versée à la Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (SAGÎM) dans le cadre de la campagne de financement annuelle de l'organisme.

### **2024-08-12-06 Travaux année 1 plan triennal PIIRL MRC Bonaventure PAVL Réfection du 2<sup>e</sup> rang, remplacement de divers ponceaux et mise en place d'enrobé bitumineux Octroi du mandat**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour les travaux prévus à l'année 1 du plan triennal

PIIRL de la MRC de Bonaventure pour le programme PAVL, impliquant la réfection du 2<sup>e</sup> rang, le remplacement de divers ponceaux et la mise en place d'enrobé bitumineux;

CONSIDÉRANT la réception d'une (1) soumission;

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (taxes incluses)</b>
Eurovia Québec Construction Inc.	3 656 016,10 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'offre déposée par Eurovia Québec Construction Inc., au montant de 3 656 016,10 \$, taxes incluses, pour les travaux prévus à l'année 1 du plan triennal PIIRL de la MRC de Bonaventure pour le programme PAVL, impliquant la réfection du 2<sup>e</sup> rang, le remplacement de divers ponceaux et la mise en place d'enrobé bitumineux, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue.

Il est entendu que cet octroi de contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt à venir.

**2024-08-12-07    Surveillance chantier – Travaux année 1 plan triennal PIIRL MRC Bonaventure PAVL  
Octroi du mandat**

CONSIDÉRANT le contrat donné pour les travaux prévus à l'année 1 du plan triennal PIIRL de la MRC de Bonaventure pour le programme PAVL, impliquant la réfection du 2<sup>e</sup> rang, le remplacement de divers ponceaux et la mise en place d'enrobé bitumineux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Siméon souhaite octroyer un mandat de surveillance pour les travaux projetés;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçus de la firme ARPO Groupe-conseil Inc. pour la réalisation des services de surveillance relativement à ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter l'offre déposée par la firme ARPO Groupe-conseil, au montant de 75 218,80 \$, taxes en sus, pour les services professionnels en ingénierie relativement à la surveillance des travaux prévus à l'année 1 du plan triennal PIIRL de la MRC de Bonaventure pour le programme PAVL.

**2024-08-12-08    Autres sujets**

Aucun autre sujet traité.

**2024-08-12-09    Période de questions**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Deux (2) personnes étaient présentes.

**2024-08-12-10    Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance, il est 19 h 55.

---

Denis Gauthier  
Maire

---

Nathalie Arsenault  
Directrice générale